

Ogeo se met en ordre et renonce à contester !

GOVERNANCE

Par le paiement de la taxation communale, le fonds de pension admet l'inoccupation.

Ol s'agit en l'espèce d'un retournement de situation inattendu. Lequel consiste en une réaction rapide dans le chef d'Ogeo Fund.

En effet, le fonds de pension liégeois, soit notamment celui de l'intercommunale Enodia (ex-Publifin et Tecteo), était dans le viseur. Et ce, de la FSMA, le gardien des marchés financiers belges, lui reprochant entre autres des investissements immobiliers risqués.

Parmi ces derniers figurent les achats respectifs, en 2012 et 2006, de deux bâtiments. À savoir un petit manoir situé

dans le parc privé de Cointe et un immeuble sis au numéro 46 du boulevard Piercot. L'un devant accueillir un centre d'affaires et l'autre le siège social du fonds de pension.

Le souci, c'est qu'au fil du temps et malgré des travaux de rénovation effectués au second bâtiment, les deux ayant été acquis pour près de 1,7 million d'euros, ils sont restés vides. Une inoccupation qui avait suscité des critiques...

Après avoir dénoncé cette situation en son temps, Olivier Hamal, le président du Syndicat national des propriétaires,



■ L'immeuble sis au numéro 46 du boulevard Piercot devait accueillir le siège social du fonds de pension mais il n'en fut rien... © TONNEAU

a pour ainsi dire remis le couvert ce lundi dans nos pages.

De son côté, son ancienne coreligionnaire et désormais échevine MR des Finances Christine Defraigne évoquait "des contrôles et autres vérifica-

tions administratives en cours". C'est ainsi que plusieurs domiciliations dont celle d'une ASBL dénommée Les Amis de l'Isis ont été mises au jour.

Mais il s'avérait toutefois que cette dernière avait été

dissoute il y a plus de dix ans... Et voici donc qu'en ce début de semaine, on a appris qu'Ogeo Fund, avec lequel nous avons par ailleurs tenté de prendre contact en vain, avait répondu à la Ville.

Contre toute attente au vu de la durée de l'inoccupation, il a été procédé au paiement de la taxation sur les immeubles inoccupés. Et ce, tant pour le manoir de Cointe que pour l'immeuble du centre-ville.

Ce que confirme l'échevine liégeoise pour qui "Ogeo s'est mis en ordre et a renoncé à des contestations". Si la Ville a fait son job, pas moyen en revanche de connaître le montant de cette régularisation ni le nombre d'années concernées...

Bruno Boutsen